



Syndicat Apicole du Val d'Oise

Affilié à l'Union Nationale de l'Apiculture Française



Sagy, le 08/05/2022

Procès-Verbal de l'assemblée Générale du 07/05/2022

Présents :

Waëltélé Olivier, Amé Michel, Lesourd Christophe, Guénérat Lucien, Houcq Vivian, Lagedamon Elvir, Marc Brunet, Clavaud Bernard, Cosson Christian, Deprez Luc et Vojvoda Yvan.

Excusés / Absents :

L'Hour Yvon.

L'Assemblée Générale Ordinaire du SAVO s'est tenue le 7 mai 2022 à 15h00, à la salle des fêtes de la Mairie de Frépillon, 95740 Frépillon.

La séance est ouverte à 15h10 ;

1. Quorum :

L'assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre des sociétaires, le quorum est donc atteint.

64 sociétaires sont représentés sur 156 ce qui représente 41 % de la totalité des sociétaires du SAVO.

2. Élection des président, secrétaire et scrutateur de séance

Conformément à nos statuts le Président, Olivier Waëltélé, préside la séance.

Après appel à candidature pour le poste de Secrétaire de séance, Christophe Lesourd s'est porté seul candidat.

Après vote, Christophe Lesourd est élu au poste de Secrétaire de séance à l'unanimité.

Après appel à candidature pour le poste de Scrutateur de séance, Lionel Lessaint et Christophe Pace se sont portés volontaires.

Après vote, Lionel Lessaint et Christophe Pace sont élus au poste de Scrutateur de séance à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG Ordinaire du 07/04/2021

L'approbation du procès-verbal de l'AG Ordinaire du 07/04/2021 est soumise au vote et est adopté à l'unanimité.

4. Rapport moral du président de l'exercice 2021

Le rapport moral est présenté à l'assemblée par Olivier Waëltélé.

Rapport d'activités de l'année 2021 :

2016 : 84 adhérents

2017 : 114 adhérents - +36%

2018 : 125 adhérents - +10%

2019 : 120 adhérents

2020 : 147 adhérents

2021 : 156 adhérents

Production de miel 2021 en chute libre conformément à la production française.

Le conseil d'administration a décidé de changer de syndicat d'affiliation national et a ré-adhéré au Syndicat National d'Apiculture en quittant l'UNAF.

Concernant le rucher école :

Ouvert quasiment tous les samedis sauf lors des confinements

Un grand merci pour les fidèles du rucher école et pour les deux formateurs : Lucien Guénérat et Vivian Houck

Augmentation des adhérents implique davantage d'élèves au rucher. Lieu de rencontre et d'échanges.

Perte du rucher de production de Bessancourt : en recherche d'un nouveau terrain. Les colonies ont été rapatriées au rucher de Pierrelaye. Merci aux responsables du rucher école et aux adhérents ayant participé.

Concernant les cours théoriques :

Pas de disponibilité de salle en 2021 liée à la situation sanitaire.

- 1 session organisée en visioconférence (Le sanitaire apicole) suivie par 17 adhérents (cours de 4h en présentiel divisé en 2 sessions de 2 fois 2 heures).
- Merci à nos formateurs C Lesourd et M Amé.
- Support sur les 2 salons Signal « Rucher école » et « SAVO ».

Concernant le Sanitaire :

Commandes de traitements GDSAIF 2021

– 86 commandes en mars

– Remerciements à M Amé, C Lesourd qui gèrent les commandes groupées du SAVO et de LGO

38 Visites sanitaires réalisées par 3 Techniciens Sanitaires Apicoles du SAVO / 6 du Val d'Oise

Vespa Velutina :

- 1300 nids détruits en 2021
- Organisation du Val d'Oise bien rodée : 21 référents frelons du SAVO + référent départemental du SAVO / 34 du département.
- Val d'Oise : département pilote IDF pour participation aux 2 groupes de travail nationaux « Plan de lutte National contre le FA » et « Mise en place plateforme informatique »
- Diffusion du plan de piégeage de printemps en mars
- Participation du SAVO pour ses adhérents au financement d'un piège Jaberprode à hauteur de 50%.

L'approbation du rapport moral 2021 est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité.

5. Rapport financier du trésorier de l'exercice 2021

Le rapport financier est présenté à l'assemblée par Michel Amé (arrêté des comptes au 30/11/2021).

SAVO 2021 COMPTE DE RESULTAT

Charges		
	2021	2020
activité syndicat	288	155,07 €
frais d'assemblée	366,93	463,86 €
affranchissements	25,92	37,44 €
frais telecom	252,08	256,78 €
taxes CCP	78	112,18 €
remboursements	50	
RUCHER		
produits de nourrissage rucher	253,59	283,08 €
produits de traitement rucher	210,00 €	180,00 €
fournitures de bureau hors IMMO	59,99 €	163,90 €
matériel rucher école	1 177,83 €	2 182,36 €
location terrain rucher	20,00 €	20,00 €
frais de déplacements	100,04 €	
dotation aux amortissement	291,1	290,00 €
ASSURANCES		
RC adhérents	43,28 €	36,96 €
multirisque A,B,3A,3B adhérents	1 294,85 €	1 082,11 €
incendie adhérents	34,46 €	30,06 €
COTISATIONS-REDEVANCES		
abonnements Ab. Et F.	3 753,00 €	3 402,00 €
UNAF	215,00 €	228,00 €
supp.affaires juridiques	135,70 €	117,30 €
GDSAIF adhérents	1 440,00 €	1 296,00 €
GDSAIF SAVO	16,00 €	16,00 €
redevance éco-emballage	67,85 €	52,34 €
TOTAUX	10 173,62 €	10 405,44 €

Produits		
	2021	2020
RUCHER	390kg	
ventes miel	6 238,00 €	5 942,00 €
variation stock de miel		1 940,00 €
ASSURANCES		
RC adhérents	43,28 €	36,96 €
multirisque A,B,3A,3B	1 294,85 €	1 082,11 €
incendie	34,46 €	30,06 €
COTISATIONS-REDEVANCES		
cotisations syndicales	5 768,00 €	5 370,00 €
droits d'entree nouvel adh.	168,00 €	192,00 €
cotisations GDSAIF	1 440,00 €	1 296,00 €
trop perçus sur cotisations	28,10 €	3,95 €
don reçu		40,00 €
TOTAUX	15 014,69 €	15 933,08 €

résultat d'exploitation 2020		5 527,64 €
résultat d'exploitation 2021		4 841,07 €

Bilan du 01 /12/20 au 30/11/21

ACTIF		
	2021	2020
immobilisations corp:1451,10€	0	
amortissements cum: 1451,10€	0	
valeur nette comptable	0,00 €	291,10 €
stock de miel	0,00 €	1 940,00 €
avoir CCP au 30/11/21	18 443,82 €	13 311,65 €

totaux

18 443,82 €	15 542,75 €
--------------------	--------------------

PASSIF		
	2021	2020
report à nouveau	15 542,75 €	10 254,56 €
dettes (chèques non tirés)*	- €	
annulation du stock annee N-1	-1 940,00 €	-180,00 €
résultat de l'exercice	4 841,07 €	5 468,19 €

18 443,82 €	15 542,75 €
--------------------	--------------------

Compte de résultat analytique de l'activité du rucher école pour l'année 2021

CHARGES		
	2021	2020
dotation aux amortissements	291,10 €	290,00 €
achats de produits de nourrisssem	253,59 €	283,08 €
achat de produits de traitement	210,00 €	180,00 €
location terrain	20,00 €	20,00 €
achat de matériel *	1 177,83 €	2 182,36 €
frais déplacement	100,04 €	
total charges	2 052,56 €	2 955,44 €
résultat de l'exercice		
	4 185,44 €	4 926,56 €

PRODUITS		
	2021	2020
vente de miel	6 238,00 €	5 942,00 €
v.stock miel		1 940,00 €
Totaux	6 238,00 €	7 882,00 €

* détail du matériel	
lutte anti frelon	
Elevage, reines	287,00 €
cire gaufrée	172,50 €
divers(pharmacie, gaz etc.....)	186,25 €
clôture et abri	
ruches et accessoires	378,48 €
pots/ étiquettes	153,60 €
total	1 177,83 €

Situation 2021					
Materiel	année	immobilisations	amortissements	amortissements cumulés	valeur nette comptable
Extracteur	2017	1 451,10 €	290,00 €	290,00 €	1 161,10 €
	2018	1 451,10 €	290,00 €	580,00 €	871,10 €
	2019	1 451,10 €	290,00 €	870,00 €	581,10 €
	2020	1 451,10 €	290,00 €	1 160,00 €	291,10 €
	2021	1 451,10 €	291,10 €	1 451,10 €	0 €

Le rapport des vérificateurs des comptes qui valide les écritures comptables, vérifie les soldes en banque et invite donc l'Assemblée Générale à approuver les comptes du SAVO pour l'exercice 2021 est lu à l'assemblée.

L'approbation du rapport financier 2021 (comptes arrêtés au 30 novembre 2021) est soumise au vote et est adopté à l'unanimité.

6. Renouvellement du Conseil d'Administration

Olivier Waëltélé présente sa démission. Nous lui souhaitons bonne installation et de bonnes récoltes dans sa nouvelle région.

Michel Desaint se représente et seul candidat pour son siège est élu à l'unanimité.

Michel Amé se représente pour son siège et seul candidat est élu à l'unanimité.

Bernard Clavaud se représente pour son siège et seul candidat est élu à l'unanimité.

Ivan Vojvoda se représente pour son siège et seul candidat est élu à l'unanimité.

Stéphane Kutelmach se présente pour le siège vacant et seul candidat est élu à l'unanimité.

Suite à ce nouveau conseil d'administration, une première réunion du CA se tiendra ce jour pour procéder à l'élection du nouveau bureau parmi les administrateurs.

7. Renouvellement des vérificateurs aux comptes

Catherine Martin se représente et seule candidate pour son siège est élue à l'unanimité.

Christophe Pace se présente et seul candidat pour son siège est élu à l'unanimité.

8. Prix du miel du Rucher école en 2022

Le prix du miel cédé aux participants du rucher école ne pourra être inférieur à 7 € les 500g.

Le prix de vente aux particuliers ne pourra être inférieur à 8,00 € les 500g.

La limite par personne sera définie par le CA en fonction de la récolte.

8. Clôture de l'AG

Il est 16:30 et plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, nous procédons à la clôture de l'assemblée générale ordinaire du 07/05/2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean', written in a cursive style.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L.', written in a cursive style.

Le secrétaire